

Les services-conseils cantonaux en vue du retour

Aargau

Bahnhofplatz 3c
5001 Aarau
T 062 835 18 52
www.ag.ch

Appenzell Ausserrhoden

Kasernenstrasse 17
9102 Herisau
T 071 353 64 56
www.ar.ch

Appenzell Innerrhoden

Marktgassee 2
9050 Appenzell
T 071 788 95 23
www.ai.ch

Basel-Landschaft

Parkstrasse 3
4402 Frenkendorf
T 061 552 51 61
www.migration.bl.ch

Basel-Stadt

Hardstrasse 95 / PF
4002 Basel
T 061 267 58 61/62/64
www.sozialhilfe.bs.ch

Bern / Berne

Effingerstrasse 55
3008 Bern
T 031 385 18 18
www.kkf-oca.ch

Freiburg / Fribourg

Route du Petit-Moncor 1a
1752 Villars-sur-Glâne
026 425 41 63
www.ors.ch

Genève

9, route des Acacias
1211 Genève 4
T 022 304 04 70
www.croix-rouge-ge.ch

Glarus

Asylbetreuung
DZ Rain
Rain 8
8755 Ennenda
T 055 646 67 90
www.gl.ch

Graubünden

Karlihof 4
7001 Chur
T 081 257 25 37
www.afm.gr.ch

Jura

1, rue du 24-Septembre
2800 Delémont
T 032 420 56 84
www.jura.ch

Luzern

Fruttstrasse 15
6002 Luzern
T 041 228 60 39
www.migration.lu.ch

Neuchâtel

Rue de Tivoli 28
Case postale 1
2002 Neuchâtel
www.ne.ch

Nidwalden

Knirigasse 6
6371 Stans
T 041 618 76 20
www.nw.ch

Obwalden, Schwyz, Zug

Bahnhofstrasse 1
6410 Goldau
T 041 859 00 59
Schwyz (OW, ZG)
www.caritas.ch

Schaffhausen

Platz 4
8200 Schaffhausen
T 052 632 76 87
www.sh.ch

Solothurn

Ambassadorshof
4509 Solothurn
T 032 627 84 36
www.so.ch

St. Gallen

Oberer Graben 38
9001 St.Gallen
T 058 229 42 00
www.migrationsamt.sg.ch

Thurgau

Promenadenstrasse 16
8510 Frauenfeld
T 058 345 68 20
www.sozialamt.tg.ch

Ticino

Via alla Campagna 9
6904 Lugano
T 091 973 23 78
www.crocerossaticino.ch

Uri

Gurtenmundstrasse 31
6460 Altdorf
T 041 874 09 81
www.redcross.ch

Valais / Wallis

Zone industrielle 4
Le Botza
1963 Vétroz
T 027 606 18 95
www.vs.ch

Vaud

Ch. de Mornex 3b
1003 Lausanne
T 021 316 97 55
www.vd.ch

Zürich

Schaffhauserstrasse 78
8090 Zürich
T 043 259 52 91
www.sozialamt.zh.ch



Photos en page de titre © IOM, bénéficiaires de Géorgie, du Sénégal et de Tunisie

L'aide au retour: un changement de perspective.



+ Aide au retour

www.sem.admin.ch
www.ch.iom.int
www.youproject.ch

www.sem.admin.ch/sem/fr/home/rueckkehr/rueckkehrhilfe.html

L'aide au retour: de quoi s'agit-il?

L'aide au retour est une option proposée aux personnes qui ont déposé une demande d'asile en Suisse, par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et mise en œuvre en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), les cantons, des partenaires privés et des œuvres d'entraide.

Le retour de personnes du domaine de l'asile est un processus sensible et délicat. Avec l'aide au retour, ce processus et le changement de perspectives associé sont facilités et un soutien offert, afin qu'une personne puisse préparer soigneusement son retour dans son pays d'origine ou de provenance.

L'aide au retour répond aux besoins individuels des personnes. Elle comprend des entretiens individuels, l'organisation du voyage de retour, un transport secondaire de l'aéroport jusqu'au lieu de retour définitif, un forfait de base, une aide complémentaire liée à un projet de formation ou de logement (paiement des loyers ou rénovations). Des aides médicales sont également financées, en fonction des besoins. Des prestations particulières et ciblées sont proposées aux personnes en situation de vulnérabilité.

Qui sont les personnes bénéficiaires de l'aide au retour?

L'aide au retour peut être demandée par toutes les personnes qui relèvent du domaine de l'asile, ainsi que par certaines personnes soumises à la législation sur les étrangers identifiées (par ex. victimes de la traite des êtres humains). De même, les réfugiés reconnus qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine peuvent obtenir une aide au retour.

L'octroi de l'aide au retour est lié à certaines conditions. Les personnes qui ont commis des délits graves et répétés, celles qui ont déjà bénéficié d'une aide au retour, ainsi que les personnes originaires d'un pays exempté de l'obligation de visa, ne reçoivent pas d'aide au retour.

L'aide au retour: buts

1. L'aide au retour répond dans la mesure du possible aux besoins individuels et place la personne au centre de ses efforts.

2. L'aide au retour permet aux personnes intéressées d'avoir accès à des informations sur la situation et les possibilités de réintégration dans le pays d'origine ou de provenance.

3. L'aide au retour améliore les chances de réussite d'un projet de réintégration sur le long terme, en favorisant un changement de perspectives pour un futur à construire après le retour.

4. L'aide au retour contribue à améliorer la volonté de coopération des pays d'origine ou de provenance des personnes du domaine de l'asile.

5. L'aide au retour augmente les retours volontaires et consentis. Les départs avec une aide au retour sont plus dignes et plus rentables que les retours sous escorte policière.

A qui peuvent s'adresser les personnes intéressées?

Aux services-conseils en vue du retour dans les centres fédéraux d'enregistrement et de procédure et dans les cantons, où des conseillères et des conseillers professionnels se tiennent à disposition pour des entretiens individuels et sans frais.

Les entretiens sont confidentiels et sans engagement. Les entretiens n'ont pas de conséquences sur la procédure et la décision d'asile.

Les services-conseils en vue du retour requièrent auprès du SEM l'aide au retour en faveur de la personne intéressée.

A quel moment prendre contact avec les services de conseil en vue du retour?

Une demande d'aide au retour peut être sollicitée tout au long de la procédure d'asile. Au verso de ce dépliant figurent toutes les adresses et les numéros de téléphone des services-conseils en vue du retour cantonaux.

